

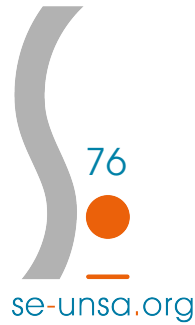


CGT – Educ'action

187 rue Albert Dupuis

76000 ROUEN

cgt.education76.ecole@orange.fr



Syndicat des Enseignants – Unsa

77 quai Cavalier de la Salle

76100 ROUEN

76@se-unsa.org



SNUipp-FSU 76

4 rue Louis Poterat

76100 ROUEN

snu76@snuipp.fr

Rouen, le 18 octobre 2017

Monsieur le Président de la République,

Au moment du débat parlementaire sur le budget et avant la ventilation des moyens qui seront alloués aux académies et départements par notre ministère de tutelle, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation désastreuse en termes d'emplois et de ressources humaines que nous connaissons dans le département de Seine Maritime.

Notre département se distingue par un fort taux de chômage et des difficultés scolaires très importantes. La dotation qui lui est accordée depuis plusieurs années, en partie au regard du poids de l'éducation prioritaire, se révèle largement insuffisante. Cela a des conséquences inacceptables à la fois pour les personnels et les élèves que nous accueillons.

Pour les élèves, cela se traduit par une augmentation incessante du nombre d'élèves par classe hors des réseaux d'éducation prioritaire alors que la difficulté y est aussi bien réelle. A ce propos, nous souhaiterions que, pour la future révision de la carte de l'éducation prioritaire et dans le cadre de l'allocation progressive de moyens, les indicateurs utilisés correspondent réellement au public accueilli dans les écoles et non pas à quelques données INSEE déconnectées de la réalité du terrain scolaire.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la situation des écoles « orphelines » car non rattachées à un collège « labellisé Education Prioritaire », mais aussi sur les nombreuses autres qui, au regard des difficultés que les élèves scolarisés présentent, justifieraient l'obtention de ce label alors que leur classement académique les en prive.

Pour les enseignants, le manque en ressources humaines contraint les services de la DSDEN 76 à opérer des restrictions sur les demandes de temps partiel, sur la mobilité professionnelle

des enseignants (accès au détachement) ainsi que sur leur droit à la mobilité géographique (résultats aux permutations insignifiants et possibilités d'exeat réduites au minimum).

Cela a des répercussions également sur le nombre de postes de remplaçants et conséquemment sur l'offre de formation continue proposée puisque la « priorité affichée à l'école primaire » passe aussi par l'accompagnement et la formation de ses personnels.

La dotation insuffisante en emplois d'enseignants du 1er degré en Seine Maritime qui perdure depuis plusieurs années doit cesser. Le calibrage pour les opérations du mouvement inter-départemental ainsi que le nombre de postes offerts aux concours doivent augmenter considérablement.

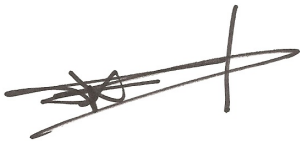
Les organisations syndicales signataires attendent des décideurs qu'ils prennent des mesures d'urgence pour accorder des moyens supplémentaires au département de la Seine Maritime. Il en va de l'avenir des enfants seinomarins et des conditions d'exercice de leurs enseignants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, nos respectueuses salutations.

Pour la CGT Educ'action 76

François-Xavier Durand

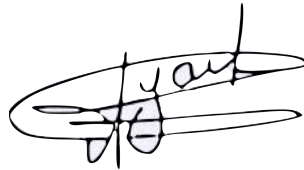
Secrétaire Départemental



Pour le SE-Unsa 76

Joëlle Ayache

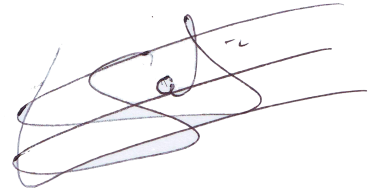
Secrétaire Départementale



Pour le SNUipp-FSU 76

Laurence Salaün

Secrétaire Départementale



Copies à

- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
- Monsieur le Recteur d'Académie Rouen
- Madame la Directrice d'académique de Seine Maritime